

# La G@zette finistérienne de l'UNC



*Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents*

N°70 - Novembre 2022



L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille et aux proches :

- ♦ du major **Thomas Cavillon-Pinod**, gendarme à la Brigade motorisée de Biarritz, décédé en service lors d'un accident de la circulation le 13 octobre 2022 à Bayonne. Il avait 29 ans.

Un hommage lui a été rendu lors d'une cérémonie militaire, le 19 octobre, au sein de la caserne Marrac de Bayonne, en présence de Mme Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales.

- de l'adjudant chef **Jean-Christophe Bolloch**, enquêteur de la Section de Recherches de Rennes décédé en mission lors d'un accident de la circulation intervenu après une opération judiciaire, dans la nuit du 24 au 25 octobre 2022 sur l'A13 en Normandie. Il avait 47 ans.

Nous adressons tous nos vœux de rétablissement aux trois autres gendarmes blessés lors de cet accident.



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, gendarmes, pompiers victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

## La vie départementale

### Réunions des Secteurs

Les réunions des secteurs se sont déroulées en présence des membres du Bureau : Marc Thyssen, président départemental, Christophe Eveno, président départemental adjoint, Charles Bizien, vice-président départemental, François Sévin, secrétaire départemental, Gaëlle Quéré, secrétaire départementale adjointe, Alexis Bonenfant, trésorier départemental :

- \*le 17 octobre, à Kernilis pour les secteurs 5 et 6, et à Saint-Divy les secteurs 1 et 2,
- \*le 19 octobre, à Saint-Vougay pour les secteurs 7, 8 et 12, et à Plouguerneau pour les secteurs 3 et 4,
- \*le 21 octobre, à Elliant, les secteurs 9, 10 et 11.

Ces réunions ont permis des discussions et débats riches et fructueux.

Divers sujets furent ainsi traités comme l'action sociale, les finances de la fédération, le recrutement et l'AG statutaire 2023.

Les membres du Bureau félicitent les responsables des UNC locales d'Elliant, Plouguerneau, Saint-Divy et l'UNC de l'Aber pour la bonne organisation de ces réunions et adressent leurs plus vifs remerciements aux présidents et responsables des UNC locales d'y avoir participé.

# La vie des locales

## UNC de Plouarzel - Ploumoguier

### **Cérémonie du 9 septembre 2022**

Chaque année, le 9 septembre, l'association UNC locale organise à Trézien, en collaboration avec les municipalités de Plouarzel et de Ploumoguier, une cérémonie du souvenir en hommage aux six habitants des communes décédés lors de l'explosion de l'abri Sadi-Carnot à Brest le 9 septembre 1944.

Cinq d'entre eux (Gilles et Jean Marie Morvan, Jean René Mellaza, Jean Querné et Vincent Gélébart) avaient été pris en otage par l'armée ennemie quelques jours plus tôt à Trézien. Maltraités, humiliés, placés devant un peloton d'exécution, ils avaient ensuite été sommairement jugés. Sur intervention de la baronne de Taisne de Kerveatoux en Plouarzel, présidente locale de la Croix-Rouge, ils avaient été libérés. En raison de l'avancée des forces alliées, dans l'attente du retour dans leurs familles, ils demeuraient temporairement à Brest. Nous n'avons aucune information concernant la présence dans l'abri de Jean-Marie Lamour de Ploumoguier.

Cette année, l'assemblée était comme d'habitude nombreuse et comportait quelques membres des familles des otages.

Avec ceux de l'association locale, dix-sept drapeaux étaient présents : les UNC de Lanildut, Lampaul-Plouarzel, Le Conquet, Lanrivoaré et Saint-Renan, les comités locaux du Souvenir Français de Saint-Renan et du Conquet, la section Brest de l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie, la section des officiers mariniers du Corsen. Les prises de paroles de Pascal Le Bizec, président de l'association UNC locale, de René Stéphan, président de l'association « Aux marins », et d'André Talarmin, maire de Plouarzel, se sont succédés au cours de la cérémonie.

Un hommage particulier a été rendu à Jean René Mellaza, inscrit maritime, dont la photographie est l'une des mille-huit-cent-cinquante exposées sur les murs du cénotaphe de la pointe de Saint-Mathieu et la biographie insérée sur le site internet « [memorial-national-des-marins.fr](http://memorial-national-des-marins.fr) ».



### **Après-midi de jeux**

L'association UNC a organisé des concours de belote et de dominos le samedi 15 octobre 2022 dans la salle polyvalente, mise à disposition par la municipalité de Plouarzel. Trente doublettes y ont participé (vingt à la belotte et dix aux dominos) dans une ambiance décontractée mais également très sérieuse ! Cette année, les vainqueurs à la belotte sont Nadine et André Gouérec, devançant Mireille Beaume et Jean Le Vaillant, Aline et Jean-Pierre Cloitre. Aux dominos, énorme surprise puisqu'aucun représentant du quartier de Kergador ne figure parmi les trois premiers. Le premier prix est revenu à Alice Bescond et Jeanne Gaugain, devant Christiane Le Goff et Marie-Jo Jacob, Marie-Françoise Déniel et Pascal Le Bizec. Prochain rendez-vous pour les concours : courant février-mars 2023 à Ploumoguier.



## UNC de Plougastel-Daoulas

### **Notre ami François Le Gall mis à l'honneur**

Le 13 septembre une cérémonie a eu lieu à la mairie de Plougastel-Daoulas en la présence du maire Dominique Cap et de présidents d'associations, pour honorer François Le Gall, vice-président de l'UNC locale depuis 1980.

Sa longue carrière militaire commence en 1950, dans le génie parachutiste ses actions menées lors de ses campagnes dans le désert Mauritanien, l'Algérie (Kabylie, constantinois) en passant par les îles Kerguelen et les Antilles le mettent souvent à l'honneur. Il se voit décerner la valeur militaire et reçoit la médaille militaire comme adjudant et accède à l'épaulette.

C'est en 1978 que François prend sa retraite avec le grade de commandant et se consacre entièrement au monde associatif dans sa commune.

Pour les services rendus au sein de l'UNC locale, François, a reçu des mains de son président, Stéphane MICHEL, le Mérite de l'UNC échelon or. Entouré de ses amis, la cérémonie s'est achevée dans une bonne ambiance autour d'un rafraichissement offert par la mairie.

*De gauche à droite Daniel Gourvès, Jean-Yves Mocaer, François Le Gall, Dominique Cap maire, Stéphane Michel, Président UNC Plougastel, Marc Thyssen, Président UNC29*



## UNC de Pont-Aven Nizon

Une plaque funéraire a été remise au cimetière de Rosporden sur la tombe de René Floch, ancien d'AFN décédé en juillet dernier. Un moment fort en émotion avec ses enfants et petits enfants.

## **Nos amis disparus**

**UNC de Concarneau** : Albert Cabon, 84 ans, AFN, décédé le 21 septembre 2022, ancien trésorier de l'association – **UNC d'Elliant** : Yves Guinvarc'h, 81 ans, AFN – **UNC de Gouesnou** : Robert Laot, 92 ans, Indochine, décédé le 19 septembre 2022 – **UNC du Grand Brest** : Yvette Chapalain, Veuve, décédée en août 2022 – **UNC de Guipavas** : François Mingant, Soldat de France, décédé le 9 octobre 2022 – **UNC de Guissény** : Albert Gall, 83 ans, AFN – **UNC de Kernouës** : Étienne Cabon, 85 ans, AFN, décédé le 13 septembre 2022 – **UNC de Landéda** : Marie Rouzic, née Marec, veuve – **UNC de Lannilis – Tréglonou** : Jacques Larour, membre associé, décédé le 3 juillet 2022 ; Daniel Bru, TOE, décédé le 13 juillet 2022 ; Pierre Christophe, AFN, décédé le 25 juillet 2022 ; Lucien Roudaut, AFN, décédé le 17 août 2022 – **UNC Le Drennec – Kersaint-Plabennec** : Alexis Gall, 86 ans, AFN, décédé le 19 septembre 2022 – **UNC Le Folgoët** : Joseph Roué, 85 ans, AFN, décédé le 11 septembre 2022 – **UNC de Le Relecq-Kerhuon** : André Baot, AFN, décédé le 7 octobre 2022 – **UNC de Plonéour-Lanvern** : Daniel Larzul, 88 ans, AFN, Chevalier de la Légion d'honneur, de l'ONM, Croix de la valeur militaire – **UNC de Porspoder** : Joël Perchoc, décédé le 21 septembre 2022 – **UNC de Rosporden** : Jean-Louis Le Gall, AFN, décédé le 23 octobre 2022 – **UNC de Saint-Renan** : Jean Trébaol, 86 ans, AFN, décédé le 18 septembre 2022

## **UNC de Plouider - Goulven**



Notre ami Guy Bécam nous a quittés le 29 juillet dernier à son domicile entouré des siens, à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 2 août en l'église de Plouider, en présence de sa famille, d'un nombre important d'anciens combattants et d'une vingtaine de drapeaux venus lui rendre un hommage dans le respect et le recueillement. Le président local, Roger Aballéa, a prononcé une allocution au cours de la cérémonie religieuse dont voici un extrait : « Résumer l'activité de Guy au service des plouidérois et du monde combattant ne traduit que fort mal sa richesse et son envergure. Après une carrière militaire de 18 années, il a pris la succession de son père à la direction du dépôt de légumes à la coopérative SICA en 1972. Malgré une activité professionnelle prenante, il s'implique beaucoup auprès de l'UNC de Plouider, dont il sera le président local durant 40 ans et sera également vice-président départemental et président départemental durant deux ans. Il siègera aussi à la commission sociale de l'ONAC pendant vingt ans. Comme la majorité des jeunes de sa génération, il a participé à la guerre d'Algérie. Engagé volontaire dans l'aviation le 21 mars 1955, il sera affecté à la base de La Sénia à Oran du 28 janvier 1958 au 11 octobre 1962. Aujourd'hui, l'emblème national sur le cercueil et le

coussin avec tes décorations rappellent ton attachement aux valeurs de la république. Le devoir de mémoire et la considération patriotique étaient pour toi une importance cardinale. Tu ne laissais personne indifférent et dans ta vie professionnelle, tu as tout mis en œuvre pour permettre une qualité de vie à tous ceux qui étaient sous ta responsabilité. Tu as aimé la vie, tu en as accepté les difficultés pour lesquelles tu t'es battu, les joies et les plaisirs qu'elle t'a donnés. Aux membres de ta famille, à tes nombreux amis, nous leur adressons nos sincères condoléances attristées. Après une vie bien remplie, Guy repose en paix ! Kénavo pas adieu... »



**Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.**

## **Infos pratiques**

### **Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)**

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France.

Elle est versée par votre caisse de retraite (Carsat : Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, MSA, ...). Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non). Les personnes concernées sont les personnes suivantes :

Célibataires - Veuves - Veuves de guerre Divorcées - Séparées de corps (personnes autorisées par un jugement à résider séparément, sans mettre fin à leur mariage) - Séparées de fait (personnes ayant chacun une résidence principale)

L'Aspa est versée au retraité vivant en France, par sa caisse de retraite (Carsat : Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, MSA, ...). Son montant dépend de vos ressources (revenus et patrimoine). Le montant de votre Aspa s'ajoute, dans une certaine limite, à vos revenus personnels. Si vos revenus dépassent à un montant maximum, vous n'avez pas droit à l'Aspa.

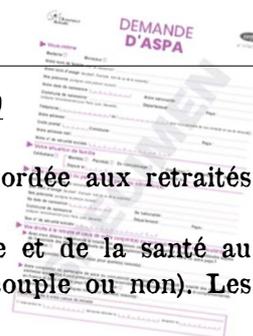
À partir du 1er juillet 2022, le montant à ne pas dépasser est de 953,45 par mois.

À partir du 1er juillet 2022, le montant maximum attribué par mois est de 953,45 (soit 11.441,49 € maximum par an). Exemple : Si vos revenus sont de 800 € par mois, le montant de l'Aspa est déterminé ainsi : 953,45 - 800 € = 153,45 € par mois.

Le montant qui vous est attribué est égal à la différence entre le montant maximum par mois de l'Aspa (953,45) et le montant de vos revenus par mois.

Les sommes versées pour l'Aspa sont récupérées après le décès, uniquement si l'actif net de la succession (c'est-à-dire le montant du patrimoine moins les dettes) est au moins égal à 39 000 €. Si l'actif net de la succession est inférieur à ce montant, il n'y a pas recouvrement.

Contactez si besoin une assistante sociale.



# Projet de loi de finances pour 2023

Le 13 octobre 2022, lors de l'examen du projet de loi pour 2023, l'Assemblée Nationale a retenu l'extension de la demi-part fiscale supplémentaire à l'ensemble des veuves et veufs d'anciens combattants, dès 74 ans, quel que soit l'âge de décès de l'époux. Attention, cette mesure, si elle est confirmée, ne sera valide que pour les revenus déclarés pour l'année 2023 (Impôts 2024).

## Aides énergétiques



Plusieurs mesures d'aide sont mises en place dans le domaine du logement dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat : le « bouclier loyer » plafonne la hausse des loyers à 3,5 %, les aides au logement sont revalorisées de 3,5 %.

L'audit énergétique obligatoire pour la mise en vente de maisons ou d'immeubles classés F ou G, qui devait démarrer le 1er septembre 2022, est reporté au 1er avril 2023.

### Remise carburant

Suite aux annonces de la Première ministre, Élisabeth Borne, le 16 octobre, la remise carburant de 0,30 € par litre devrait être prolongée jusqu'à la mi-novembre.

De mi-novembre au 31 décembre, le montant de la remise carburant évolue :

- 0,10 € en métropole,
- 0,942 € en Corse,
- 0,833 € par mégawatt-heure (MWh) pour le gaz naturel carburant,
- 0,1618 € pour 100 kg net pour le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL-c).

## Grippe



La campagne 2022-2023 de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 18 octobre 2022 en France métropolitaine, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Un calendrier qui pourrait être bousculé si le pays connaissait une reprise épidémique de la Covid-19, indique la Direction générale de la santé. Cette année encore, la campagne antigrippale pourrait être concomitante à la campagne automnale contre la Covid-19. Dans un souci d'organisation et de logistique, la Haute autorité de santé (HAS) recommande ainsi de coupler les deux campagnes qui débuteront toutes les deux le 18 octobre 2022.

Les personnes éligibles pourraient recevoir, dans le même temps, le vaccin anti-Covid et celui contre la grippe (une injection dans chaque bras).

Pour rappel, la précédente campagne de vaccination avait été prolongée jusqu'au 28 février 2022, dans un contexte encore très marqué par l'épidémie de Covid-19.

 **Préfecture de Police** @prefpolice

Vous venez de recevoir un email ou un SMS douteux par rapport à une vignette Crit'air absente de votre véhicule ? 🤔

● C'est une arnaque !  
➡ Le risque ? Que l'on vous vole vos données personnelles et bancaires, ne répondez pas et signalez le message.  
[cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-conte...](https://cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-conte...)

**ALERTE CYBERSÉCURITÉ**

Vignette Crit'Air : vague en cours de mails et SMS frauduleux



**1. Ne répondez pas**  
**2. Signalez les mails à Signal Spam**  
**3. Signalez les SMS au 33 700**

Un seul site pour vos démarches Crit'Air : [www.certificat-air.gouv.fr](https://www.certificat-air.gouv.fr)

[www.cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)

11:46 AM · 23 oct. 2022 · Twitter Web App

 **Préfet du Finistère** @Prefet29

📞 La Préfecture du #Finistère changera de numéro à partir du 19 octobre ⚠️

**02 90 77 20 00**

**La Préfecture du Finistère**  
change de numéro  
à partir du 19 octobre 2022.



11:54 AM · 10 oct. 2022 · Twitter Web App



## Un peu d'humour !



Dimanche 13 novembre 2022

à 15 heures

Salle Astrolabe – Le Relecq-Kerhuon



Au profit de la recherche sur le cancer



Blog : [accordage.wordpress.com](http://accordage.wordpress.com) – Mail : [accordage2013@gmail.com](mailto:accordage2013@gmail.com)

Entrée 10€ dont une partie reversée à l'association "La Ligue contre le cancer"



## Nos expressions françaises

### "Se faire limoger"

Mais pourquoi on utilise le nom de la ville de Limoges pour dire qu'on s'est fait renvoyer ? L'explication est historique !

En août 1914, l'armée française est à la peine face à l'Allemagne qui fait reculer le front, laissant bientôt Paris à la portée de l'ennemi. Le ministère de la guerre prend alors la décision de mettre en retraite anticipée une partie de l'état-major français jugé responsable des défaites. C'est le général Joseph Joffre qui met en œuvre cette disgrâce, envoyant notamment les officiers déçus dans la région de Limoges où se trouve le commandement arrière, bien loin du combat actif.

La ville donne bientôt son nom à cette expression, encore aujourd'hui synonyme de renvoi brutal et sans appel.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles, vos annonces, vos textes, vos poèmes, vos souvenirs, vos recettes... pour la prochaine édition, **ceci avant le 28 novembre 2022 !**



Union Nationale des Combattants du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

<http://www.unc29.fr>

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

unc.29



Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

